

Le secret le mieux gardé de L'ACTION CLIMATIQUE

Les aires protégées, une solution climatique fondée sur la nature (SCFN)

Que sont les SCFN?

Les solutions climatiques fondées sur la nature sont des stratégies qui travaillent avec la nature pour atténuer les effets des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci, tout en soutenant la biodiversité. Les SCFN :

- Stockent le carbone dans des écosystèmes sains
- Éliminent le carbone de l'atmosphère
- Aident la faune et les humains à s'adapter aux changements climatiques



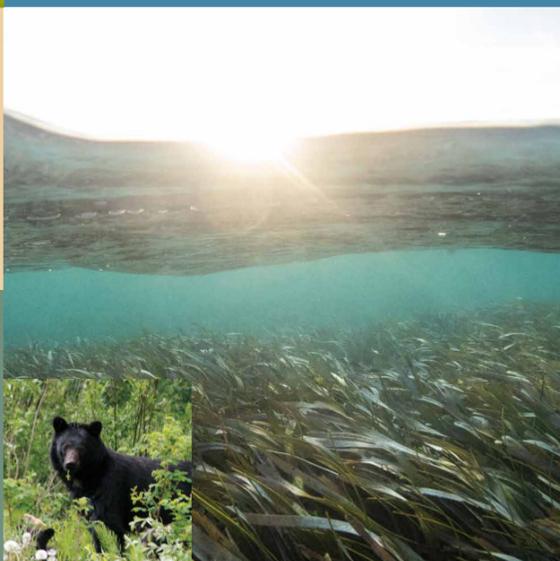
Les SCFN doivent contribuer à la réconciliation



- Respecter les droits, les responsabilités et l'autodétermination des populations autochtones
- Prioriser les savoirs autochtones et leurs visions du monde.
- Diriger les ressources vers les initiatives dirigées par les autochtones

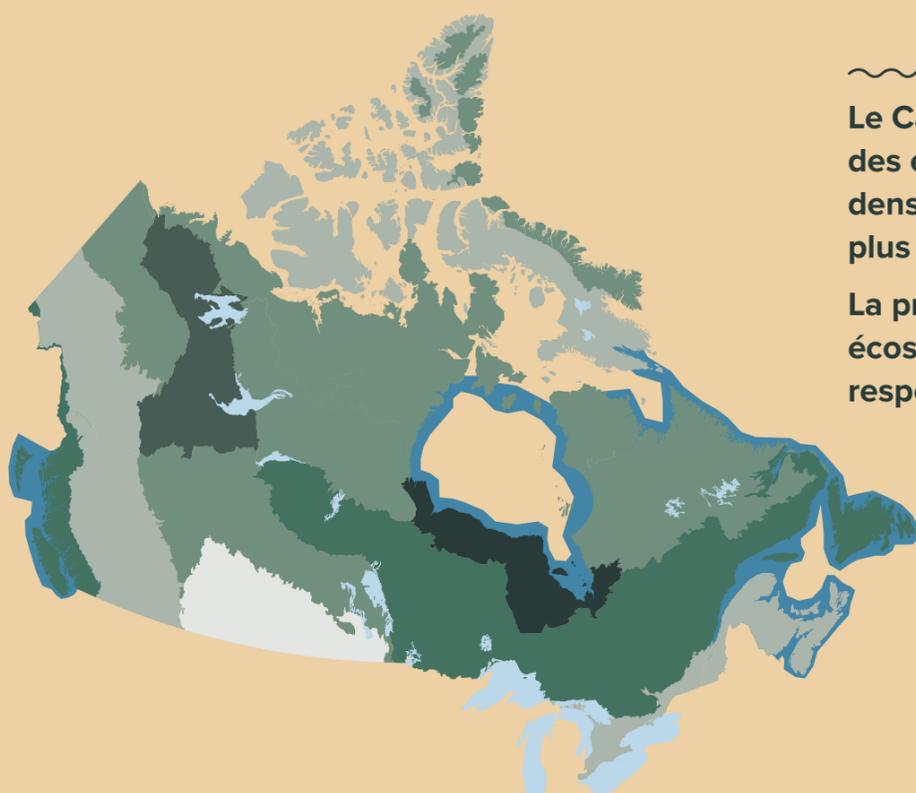
Pourquoi des aires protégées?

- Les aires protégées **préservent la nature** et maintiennent **le carbone stocké** dans des écosystèmes sains.
- Les aires protégées offrent **les plus grands avantages** à court terme en tant que SCFN en empêchant le développement qui entraînerait la libération du carbone des écosystèmes dans l'atmosphère.
- Des études montrent que les aires protégées stockent **plus de carbone** et capturent davantage de CO2 de l'atmosphère que les zones non protégées.



« L'avenir du Canada — et du monde — dépend de l'efficacité avec laquelle les vastes stocks de carbone du Canada sont préservés. »

—Conseil des académies canadiennes



Le Canada renferme certains des écosystèmes à forte densité de carbone les plus importants au monde.

La protection de ces écosystèmes est une responsabilité collective.



Les écosystèmes à forte densité de carbone restent actuellement sous-représentés dans le réseau d'aires protégées du Canada.

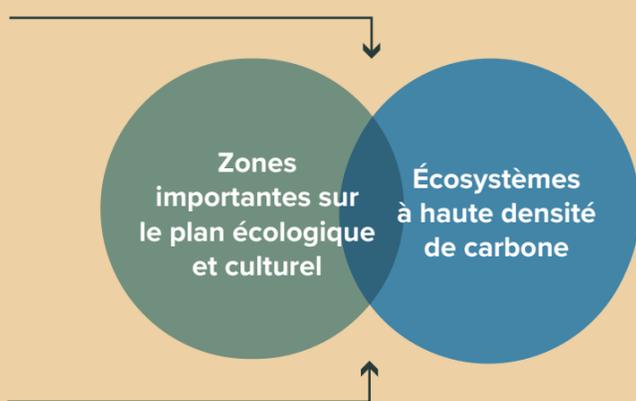
PRIORITÉS POUR LES ACTIONS GOUVERNAMENTALES

1. **Reconnaître** dans les politiques et la législation sur le climat la **valeur** des aires protégées en tant que solutions climatiques fondées sur la nature.
2. **Identifier et protéger** les principaux écosystèmes terrestres, d'eau douce et océaniques qui présentent une grande utilité en termes de carbone et de biodiversité.
3. **Assurer un financement** et un soutien adéquats et à long terme aux initiatives de conservation menées par les autochtones.

Les aires protégées qui conservent ces deux dimensions vont produire des solutions économiques qui vont :

- Augmenter la résilience des écosystèmes
- Préserver la biodiversité
- Éviter les émissions de carbone
- Contribuer à la réconciliation

Cela devrait constituer un élément central de la stratégie climatique du Canada.



Engagements du Canada

- Protéger **30 % des terres et des océans** d'ici 2030.
- **Réduire les émissions de carbone de 40 à 45 %** par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Les aires protégées en tant que SCFN constituent une voie essentielle pour atteindre ces deux objectifs.

